

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 64 (1913)
Heft: 5

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à résumer les chiffres publiés dans le „Tableau provisoire du commerce spécial de la Suisse en 1912“, du Département fédéral des douanes; les chiffres définitifs paraîtront en septembre et nous les étudierons alors de plus près, pour en tirer des conclusions.

Voici comment se comporte le total des importations et des exportations :

Bois, plus cellulose.			
<i>Importation</i>	1912	= 4,889,907 q d'une valeur	= 52,606,731 fr.
	1911	= 4,992,897 q „ „	= 51,781,879 „
		Différence = — 102,990 q d'une valeur	= + 824,852 fr.
<i>Exportation</i>	1912	= 699,799 q d'une valeur	= 9,759,382 francs
	1911	= 699,673 q „ „	= 9,703,780 „
		Différence = + 126 q d'une valeur	= + 55,602 francs
<i>Excédent importé</i>	1912	= 4,190,108 q d'une valeur	= 42,847,349 fr.
	1911	= 4,293,224 q „ „	= 42,078,099 „
		Différence = — 103,116 q d'une valeur	= + 769,250 fr.

Decoppet.



Chronique forestière.

Confédération.

Examen pratique professionnel. Les stagiaires forestiers dont les noms suivent par ordre alphabétique, ont subi avec succès l'examen pratique professionnel :

MM. Burger, Hans, Eggiwil, Berne ; Eiselin, Hugo, Erlen; Thurgovie ; Fankhauser, Franz, Trub, Berne ; Grin, Emmanuel, Belmont, Vaud ; Hess, Emile, Berne ; Hunziker, Fritz, Aarau ; Siebenmann, Gustave, Aarau ; Staffebach, Ernest, Dagmersellen, Lucerne ; Stöckle, Fritz, Winterthour, Zurich.

Cantons.

Tessin. M. *Boller*, inspecteur forestier du III^{me} arrondissement, à Biasca, passe à l'inspection du II^{me} arrondissement, à Bellinzone. — M. Emanuel *Solari*, expert forestier, de Faido, Tessin, est nommé en remplacement de M. Boller.

Etranger.

France. *Ecole nationale des Eaux et Forêts.* M. *Henry*, professeur titulaire, sous-directeur de l'Ecole nationale des Eaux et Forêts, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. *Huffel*, professeur titulaire, est nommé sous-directeur de cette Ecole. M. *Bernard*, inspecteur des Eaux et Forêts, chargé de cours, est nommé professeur titulaire.

